

Grâce au FAR, le Fonds de pension Associatif pour la Retraite d'AGIPI, complétez vos revenus pour votre retraite et bénéficiez dès aujourd'hui de déductions fiscales.



Adhérer au FAR, c'est bénéficier de tous les avantages apportés par AGIPI, Association d'assurés pour la Retraite, l'Épargne et la Prévoyance, partenaire d'AXA.

Pour élaborer ensemble votre retraite AGIPI, consultez votre agent général AXA.

AGIPI a été créée en 1976 par des professionnels libéraux et indépendants ainsi que par des salariés, souhaitant améliorer leur protection et celle de leur famille et préparer financièrement leur retraite.

Partenaire d'AXA, AGIPI fait bénéficier ses adhérents d'un réseau de conseillers spécialistes de l'assurance de personnes. Depuis l'origine, AGIPI est reconnue pour la qualité de ses contrats garantis par AXA.

Avec plus de 400 000 adhérents et 9 Mds € d'épargne gérée, AGIPI est la première association d'assurés pour la Retraite, l'Épargne et la Prévoyance.

[www.agipi.com](http://www.agipi.com)

Votre interlocuteur AXA



*siège social et administratif*  
10, av. Pierre Mendès France - 67312 Schiltigheim Cedex  
*direction*  
98 bis, bd Haussmann - 75008 Paris  
tél. : 01 40 08 93 00 - fax : 01 40 08 93 33  
[www.agipi.com](http://www.agipi.com)



AGI0206 - Ed. NOV.05 - Crédits photos : Getty Images, DR - tagora-paris

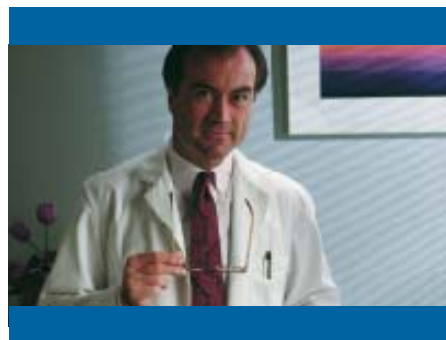
## Far Retraite Madelin

Constituez-vous des revenus complémentaires à vie



# Constituez-vous une retraite adaptée à votre activité

Obtenir des revenus complémentaires à vie tout en diminuant vos impôts dès aujourd'hui : le FAR, Fonds de Pension Associatif pour la Retraite d'AGIPI, vous le permet grâce à une solution d'épargne retraite dédiée aux professionnels libéraux, aux commerçants et aux artisans.



## AGIPI, une association pour la vie

AGIPI est une association d'assurés pour la Retraite, l'Épargne et la Prévoyance.

### ■ Proche de vous

Créée il y a 30 ans, AGIPI vous apporte toutes les solutions pour répondre à vos besoins d'assurance à chaque étape de votre vie, pour protéger votre famille et votre activité professionnelle, épargner en toute sécurité, préparer votre retraite, transmettre votre patrimoine et faire face aux risques de la perte d'autonomie.

### ■ Accessible et transparente

AGIPI références, le magazine des adhérents d'AGIPI, vous informe régulièrement sur la performance financière des contrats, l'actualité financière et la vie de l'association. Vous êtes conviés chaque année à l'assemblée générale pour suivre les résultats et les engagements de l'association.

Vous pouvez, en complément de votre interlocuteur AXA, contacter directement nos services de gestion ou vous connecter sur notre site [www.agipi.com](http://www.agipi.com).

### ■ Partenaire d'AXA

Depuis 30 ans, AGIPI vous apporte la garantie financière de l'un des plus grands groupes d'assurance et la proximité de ses agents généraux.

### ■ Reconnue chaque année

Les performances, la qualité de la gestion financière, l'innovation sont autant de qualités attribuées aux contrats AGIPI par la presse professionnelle depuis de nombreuses années.

Le FAR, Fonds de pension Associatif pour la Retraite, est un contrat d'assurance de groupe. Depuis sa création en 1994, le FAR se voit régulièrement salué par la presse.



## FAR - FONDS DE PENSION ASSOCIATIF POUR LA RETRAITE Pour conjuguer liberté et sécurité

### Devenez acteur de votre retraite

- Avec le FAR, vous avez la garantie du versement d'un revenu complémentaire à vie pour votre retraite, sous la forme d'un revenu régulier.
- Chaque année, votre retraite FAR est revalorisée pour suivre le coût de la vie.
- Vous décidez, à l'adhésion de votre engagement financier annuel minimum, de la périodicité de vos versements et du mode de paiement.
- Une garantie plancher protège votre épargne et vos bénéficiaires en cas de décès pendant la constitution de votre retraite. L'épargne que vous léguerez est alors préservée des aléas boursiers.

### Profitez d'une épargne performante

- Vous diversifiez votre épargne dans un cadre sécurisé et maîtrisé des conventions de gestion. Elles adaptent la répartition de vos versements en fonction de la durée et de l'objectif recherché.
- Votre épargne est investie sur les marchés financiers avec les cinq supports d'investissement d'AGIPI : FCP en euros, actions, obligations indexées sur l'inflation.
- Chaque année, la répartition de votre épargne est revue selon la convention de gestion choisie automatiquement et sans frais.

### Professionnels libéraux, artisans et commerçants

Vous adhérez au FAR dans le cadre de la loi Madelin qui permet de déduire vos cotisations de votre revenu professionnel dans la limite du plafond autorisé.

## DEMANDE DE RENDEZ-VOUS

pour préparer ma retraite

À retourner sans engagement sous enveloppe affranchie à AGIPI :  
98 bis, bd Haussmann - 75008 Paris  
ou par fax au 01 40 08 93 33  
ou encore dans votre agence AXA.

Nom :

Prénom :

Profession :

**Vous pouvez me contacter pour planifier un rendez-vous :**

N° de téléphone fixe :

Mobile :

Adresse mail :

Disponibilités d'appel/contact :

### FAR

**Financez votre retraite en réalisant des économies d'impôts**

Votre agent général AXA vous aide et vous conseille dans la préparation de votre retraite.

Je reconnais être informé(e) que ces informations sont destinées à un usage interne et peuvent donc donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification prévu par l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, exprimé auprès du service adhérents AGIPI - 10, av. Pierre Mendès France - 67312 Schiltigheim Cedex.